

Gilly, le 27/05/2025

Comité Provincial du Hainaut.

Assemblée Provinciale du 24 mai 2025.

L'assemblée est ouverte à 10h15 par le président du comité provincial Mr Christophe Notelaers.

L'assemblée se déroule dans la salle de la JS Soignies.

Cette assemblée sera divisée en deux parties, les clubs ont reçu l'ordre du jour dans la revue Basket Hainaut envoyée par mail à tous leurs représentants. Il est également paru sur le site et dans la newsletter.

Le président souhaite la bienvenue à :

Mr Jean-Pierre Delchef	Président de l'AWBB
Mr Bernard Scherpereel	Secrétaire général de l'AWBB
Mme Nicolas, MM Nivarlet et Appels du Conseil d'Administration	
Mr Pierre Thomas	Directeur général
Mr Pascal Lecomte	Président du Groupement des Parlementaires
Mr Albert De Smet	Président du Conseil Judiciaire Provincial
Mr Alain Buchet	Président du Conseil Judiciaire Régional
Ainsi qu'à tous les membres des comités, commissions et groupement présents.	

Il souhaite également la bienvenue à Mme Véronique Laurent du secrétariat général.

Sont excusés :

Mr Grégory Périni, procureur régional ;
Mr Renzo Mosciatti du CP ;
MM Robert Appels, André Dupont et Jean-Marc Tagliafero du Groupement des Parlementaires ;
Mme Delphine Vandystadt, secrétaire du Conseil Judiciaire Provincial

Le président invite ensuite l'assemblée à observer une minute de recueillement à la mémoire des ami(e)s et membres disparu(e)s pendant la saison écoulée.

Dans son introduction, le président du CP revient sur le passage aux séries de 12 en dames en 2025-2026 et en messieurs en 2026-2027 et sur le nombre élevé de forfaits en fin de saison. Il remercie les différentes commissions du CP pour le travail effectué lors de cette saison. Enfin, il souhaite un prompt rétablissement à Mr Renzo Mosciatti, actuellement hospitalisé.

Jean-Pierre Delchef, dans son mot d'introduction relaie le message de Mme la ministre des Sports qui remercie et encourage très sincèrement tous les dirigeants de clubs et tous les bénévoles sans qui le sport amateur en général et notre sport favori en particulier ne pourraient exister.

Détermination du quorum :

Nombre de clubs dans la province : 59 clubs représentant 524 voix

46 clubs sont présents – 455 voix. Quorum (majorité simple) : 228 – majorité des 2/3 : 304
13 clubs absents : 3 clubs excusés (0822, 2261 et 2680), 10 clubs non excusés (0146, 0461, 1054, 1079, 1355, 1620, 2691, 2707, 2734 et 2739).

Les amendes statutaires seront appliquées.

Première partie de l'assemblée.

1) Mise à l'honneur de membres fédéraux ou de clubs :

Membre d'Honneur : Mr Armand Brex pour 45 ans d'arbitrage.

2) Rapport d'activités du Comité Provincial

Pour : 455 contre : 00 abstentions : 00

3) Rapport d'activités de la Commission Calendrier

Pour : 455 contre : 00 abstentions : 00

4) Rapport d'activités Commission Technique et de Propagande

Pour : 455 contre : 00 abstentions : 00

5) Rapport d'activités Commission mini-basket

Pour : 455 contre : 00 abstentions : 00

6) Rapport d'activités de la Commission de Formation des Arbitres

Pour : 455 contre : 00 abstentions : 00

7) Rapport d'activités de la Commission 3X3

Pour : 455 contre : 00 abstentions : 00

Le président remercie l'assemblée de la confiance témoignée par ce vote envers le CP et ses différentes commissions.

8) Approbation des différents règlements pour la saison 2025-2026

Règlement de la coupe du Hainaut Seniors :

2 votes sont demandés à l'assemblée. Le premier pour le règlement « classique » et le second pour permettre au CP d'adapter la formule de compétition si la formule « classique » n'est pas possible en fonction du nombre d'inscriptions.

Pas de changement par rapport à la saison dernière.

Règlement classique :

Pour : 455 contre : 00 abstentions : 00

Autorisation pour le CP d'adapter la formule si nécessaire :

Pour : 455 contre : 00 abstentions : 00

Règlement de la coupe du Hainaut Jeunes :

Pas de changement majeur par rapport à la saison dernière.

Pour : 447 contre : 00 abstentions : 08

La JSB Maffle ne souhaite pas justifier son abstention.

Règlement play-offs P1 messieurs et dames :

Pas de changement majeur par rapport à la saison dernière.

Pour : 447 contre : 00 abstentions : 08

La JS Luttre justifie son abstention par le fait qu'il n'est pas en P1.

9) Rapport d'activités du Groupement des Parlementaires

Pour : 455 contre : 00 abstentions : 00

10) Présentation du bilan 2024

Nous terminons l'année avec un déficit de 5036.87 euros. Ce déficit est absorbé par les bonus des saisons antérieures. Cela confirme la gestion prudente faite par le CP pour cette année 2024. Puisque malgré la contribution réduite des clubs pour 2024 et les investissements en matériel (12 secondes pour le 3x3), le déficit est contenu. Ce qui permettra au CP de continuer à proposer de réduire le montant de la contribution des clubs pour la saison prochaine.

11) Rapport du vérificateur aux comptes

Mr Pascal Lecomte, Président du Groupement des Parlementaires et membre de la commission financière, a procédé à des vérifications et certifie que cet examen n'a révélé **aucune anomalie** et a donc confirmé l'exactitude des comptes du CP pour l'année 2024.

12) Approbation des comptes 2024

Pour : 417 contre : 00 abstentions : 38

Justification des abstentions :

- RE Pont-de-Loup : n'a pas vu les comptes personnellement
 - JS Luttre : est contre l'achat de matériel pour le 3x3

13) Décharge au trésorier provincial et au CP

Vote pour la décharge au trésorier provincial et au CP pour l'année 2024.

Pour : 455 contre : 00 abstentions : 00

14) Présentation du budget 2026

Le projet de budget 2026 du CP et de ses commissions est présenté en séance.

Le budget 2026 est un budget en équilibre mais prudent présentant un boni de 370 euros.

15) Vote contribution des clubs au budget du CP et de ses commissions

Le CP propose de réduire de 50% la contribution habituelle demandée aux clubs pour la saison à venir.

Montants initiaux avant réduction :

BNXT League/Basket Belgium I MM = 1250 €
TDM1 = 750 € - TDM2 = 500 €
TDW1 = 500 €

Régional I MM = 350 € - II MM = 250 € - I DD = 300 € - II DD = 200 €

Provincial I MM = 150 € II MM = 100 € III MM = 80 € IV MM = 50 €
 I DD = 100 € II DD = 65 € III DD = 55 €

Cette contribution est normalement prélevée en 2 fois en septembre/octobre 2025 et en janvier 2026.

Ce sera donc la contribution de 2025 qui ne sera pas facturée.

Vote sur les montants de la contribution des clubs :

Pour : 455 contre : 00 abstentions : 00

16) Interpellations

Néant.

17) Votes spéciaux

PC89

Pour rappel, le PC89 parle de la qualification des joueurs d'âge. Lorsqu'un club inscrit plusieurs équipes d'un même niveau dans une même catégorie, les joueurs d'âge d'une équipe, dès qu'ils sont qualifiés pour cette équipe, ne peuvent plus être alignés dans une autre équipe de ce niveau dans cette catégorie.

Dispositions spéciales :

b) pour les catégories mini-basket, l'Assemblée Provinciale peut se prononcer, sur une date ultérieure au 31 décembre, pour cette même disposition.

Le vote de l'Assemblée se rapporte donc au point b. ci-dessus et porte la date ultérieure à la fin de la saison 2025-2026.

Pour : 441 contre : 14 abstentions : 00

Cela signifie donc qu'en U6-U8 (3&3), U10 (4c4) et U12, si un club inscrit plusieurs équipes dans chaque catégorie, les joueurs pourront passer d'une équipe à l'autre pour cette catégorie jusqu'à la fin de la saison 2025-2026.

18) Elections

Groupement des Parlementaires :

2 cooptations à ratifier

Mr Axel Hervelle (Spirou Basket – 0284)

Mr Thierry Vitali (Olympic MSM – 1724)

Elections : 3 postes à pourvoir

Sortante et rééligible :

Mme Anne-Marie Sferrazza (JS Stambruges – 1208)

Nouveaux candidats :

Mr Axel Hervelle (Spirou Basket – 0284)

Mr Frédéric Larsimont (JSE Enghien – 2647)

Mr Thierry Vitali (Olympic MSM – 1724)

Comité Provincial :

3 postes à pourvoir

Sortants et rééligibles :

Mr Christian Crappe (GGBC Colfontaine – 2653)

Mr Aubin Vandemoer (JSB Maffle – 0069)

Nouveau candidat :

Mr Bjorn Claes (JS)

Présentation des candidats.

Constitution du bureau de dépouillement sous la direction de Mr Albert De Smet, Président du conseil judiciaire, assisté de 5 membres de clubs différents (Art PA31).

Appel des clubs pour remise des bulletins de vote.

Suspension de séance de 15 minutes.

Deuxième partie de l'assemblée.

19) Play-offs provinciaux

Vote des clubs de P1 :

Messieurs : 13 pour, 0 contre, 1 club absent

Dames : 12 pour, 0 contre, 0 clubs absent

Ratification par l'assemblée :

Pour : 455 contre : 00 abstentions : 00

Le CP demandera l'autorisation au Conseil d'Administration pour l'organisation des play-offs en P1 messieurs et dames suivant le règlement adopté par l'assemblée.

20) Communication du Conseil d'Administration de l'AWBB

Mr Jean-Pierre Delchef présente les points suivants :

- Plus jamais !
 - Principales décisions AG de mars 2025
 - e-learning formation arbitres
 - Nouvelles formations entraîneurs de jeunes provinciaux
 - Du nouveau pour les licences de coach
 - Labellisation des clubs AWBB
 - Défraiement du cadre sportif
 - Enquête, Sport combien tu coûtes ?
 - Girls Got Game, Boys Can Play, Crelan Tour 2025
 - Actualités de la province et dernières nouvelles de l'AWBB

Les documents présentés seront envoyés à tous les clubs par mail.

21) Proclamation des résultats

Les coupes remises aux champions de P1 (dames et messieurs) portent le nom de « Coupe Jean-Pierre Maes », à la mémoire de notre regretté président et ami.

Ces coupes ont été remises au RE Pont-de-Loup B en dames et au BCJS Estaimpuis A en messieurs.

Le président donne lecture des différents champions sur le plan provincial.
Remise des diplômes aux différents champions.

22) Calendrier et championnats 2025-2026

Les inscriptions en seniors sont clôturées.

A la clôture des inscriptions, nous avons 41 équipes P4MM inscrites. Ce qui signifie que la formule de championnat actuel avec 3 P4 peut être reconduite. Et nous avons 21 équipes P3DD inscrites. La formule avec 2 divisions P3 est donc possible.

La validation de la structure des divisions provinciales est demandée à l'assemblée.
Messieurs : 1 P1 ; 2 P2 ; 2 P3 ; 3 P4 (pas de changement par rapport à la saison dernière) et
Dames : 1 P1 ; 1 P2 ; 2 P3.

Comme vous l'avez certainement tous appris, l'AG de mars 2025 a voté une réforme importante du PC54 qui reprend la nomenclature des championnats, celle du passage à des séries de 12 équipes maximum en provincial à partir de la saison 2026-2027.

Au niveau des dames, le Hainaut est déjà en ordre puisque cette assemblée avait déjà voté cette réforme la saison dernière. Au niveau des messieurs, cela veut donc dire que nous passerons aux séries de 12 pour la saison 2026-2027.

La structure des divisions provinciales messieurs sera donc adaptée comme suit pour la saison 2026-2027 : 1 P1 ; 2 P2 ; 3 P3 ; 3 P4.

La validation demandée entraîne automatiquement la validation du tableau des montées et descentes qui y est lié pour arriver aux séries provinciales à 12 clubs en messieurs en fin de saison 2025-2026. Comme chaque année, ce tableau a plusieurs entrées, qui correspondent au nombre de montants en R2 et au nombre de descendants de R2.

Validation de la structure des divisions provinciales messieurs et du tableau des montées et descentes.

Pour : 455 contre : 00 abstentions : 00

Validation de la structure des divisions provinciales dames et du tableau des montées et descentes.

Pour : 455 contre : 00 abstentions : 00

Le calendrier a été établi en étroite collaboration avec les départements championnat et coupe de l'AWBB.

L'alignement est presque parfait entre ces différentes compétitions. Les championnats régionaux et provinciaux s'arrêteront les mêmes week-ends pour laisser place aux différentes coupes (AWBB et du Hainaut).

La principale différence entre les calendriers régionaux et provinciaux, c'est le week-end réservé aux finales de coupe. Ce sera pour le week-end du 15 mars 2026 pour les coupes du Hainaut et le week-end du 29 mars 2026 pour les coupes AWBB.

Le championnat débute le week-end du 7 septembre : la configuration des semaines et des congés fait qu'il a été impossible d'éviter de jouer pendant tous les congés scolaires, surtout depuis qu'ils ont été étendus mais vous verrez qu'en jeunes (séries de 12 et de 10), on a pu en éviter un certain nombre et qu'on évite complètement les vacances de Noël (séries de 10 et de 12).

On ne jouera pas en championnat les 2ème et 3ème week-ends des vacances de toussaint et le 3ème week-end sera un tour de coupe, on jouera durant le 3ème week-end des congés de carnaval. Il y aura 2 week-ends d'arrêt à Noël. On reprendra le week-end du 11/01/26. Seuls les clubs encore engagés en coupe joueront la ½ finale aller le week-end du 04/01/26.

En ce qui concerne les grilles de 12 (les jeunes en très grande majorité), le championnat s'arrêtera les week-ends des 28/09, 26/10, 02/11 et 14/12 qui seront des week-ends réservés à la coupe. Il n'y a donc pas de journée de championnat pendant les 3 week-ends des vacances de Noël. On ne jouera pas non plus pendant les 3 week-ends des vacances de printemps. Le championnat se clôturera le 19/04/26.

Attention, pour les P1 dames, le championnat se terminera une semaine plus tôt que pour les hommes et se terminera en même temps que les jeunes, le 19/04/2026.

Le tour préliminaire des coupes du Hainaut jeunes aura lieu le week-end du 31/08/2025. Les finales des coupes du Hainaut se dérouleront le week-end du 15 mars 2026.

Comme chaque année, le président invite les clubs et ceux qui pensent que ce sera difficile d'avoir une équipe de jeunes opérationnelle pendant certaines périodes de congé (en particulier au Carnaval) à anticiper cette situation et à s'arranger avec leurs adversaires durant la période de pré-calendrier pour reporter ces rencontres à une autre date.

23) Championnat provincial jeunes 2025-2026

Pour la catégorie U10, la compétition 4 contre 4 se déroulera de la même manière que pour les autres équipes de jeunes, en formule championnat aller et retour.

En U6/U8 3&3, 75% des clubs ayant répondu à la consultation souhaitent continuer avec la formule des mini-tournois. Comme la saison dernière, s'il y a suffisamment d'inscriptions, les équipes inscrites en U6 voire en U7 seront regroupées afin d'éviter que ces débutants ne soient versés dans une poule avec des U8. Les équipes seront réparties dans de nouvelles poules pour le deuxième tour afin d'éviter de jouer trop souvent contre les mêmes équipes.

Le CP sera strict en ce qui concerne les dates choisies par les clubs pour organiser les tournois. Il sera demandé d'éviter les week-ends de vacances scolaires afin d'éviter les nombreux forfaits qui en découlent souvent.

Attention : rappel du point 9 des principes de base du Minibasket : Tenez-en compte lors de l'élaboration de vos équipes :

En Mini-basket (U6, U8, U10), seuls les enfants de l'année de naissance supérieure de chaque catégorie peuvent jouer dans la catégorie supérieure.

Exemples : Un U6 peut jouer en U8, un U8 (et pas un U7) peut jouer en U10, un U10 (et pas un U9) peut jouer en U12.

Tant que la feuille électronique n'est pas prête ou disponible en U10 et U8/6, les feuilles spécifiques pour ces 2 catégories restent disponibles à l'impression sur le site AWBB et sur le site provincial.

24) Divers

Néant

25) Résultats des élections.

Ratification cooptation Groupement des Parlementaires

436 voix valables, quorum : 219

Mr Axel Hervelle (Spirou Basket – 0284) : 327 voix : cooptation ratifiée

Mr Thierry Vitali (Olympic MSM – 1724) : 274 voix : cooptation ratifiée

Election Groupement des Parlementaires

436 voix valables, quorum : 219

Mr Axel Hervelle (Spirou Basket – 0284) : 270 voix : élu

Mr Frédéric Larsimont (JSE Enghien – 2647) : 288 voix : élu

Mme Anne-Marie Sferrazza (JS Stambruges – 1208) : 246 voix : élue

Mr Thierry Vitali (Olympic MSM – 1724) : 213 voix : non élu

Election Comité Provincial

443 voix valables, quorum : 222

Mr Bjorn Claes (JS Luttre – 0981) : 403 voix : élu

Mr Christian Crappe (GGBC Colfontaine – 2653) : 185 voix : non élu

Mr Aubin Vandemoer (JSB Maffle – 0069) : 346 voix : élu

26) Clôture de l'assemblée

Le président clôture la séance à 13h00, remercie l'assemblée de sa bonne tenue lors de cette réunion et souhaite à toutes et tous de bonnes vacances.

Philippe Bolssens

Secrétaire

Christophe Notelaers

Président